



**VILLE DE GRACEFIELD**  
*Au  de la Gatineau*

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La Ville de Gracefield a, le 25 février 2019, adopté le règlement numéro 188-2018 intitulé «**Règlement no. 188-2018 fixant pour l'exercice financier 2019, l'imposition des taxes, les compensations pour services et le tarif pour documents détenus par les organismes municipaux**».

Donné à Gracefield, ce 26 février 2019

Céline Bastien

Directrice générale adjointe / greffière adjointe

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice générale adjointe / greffière adjointe de la Ville de Gracefield CERTIFIE, sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau municipal entre 8 :00 et 16 :00 heures, sur notre site Web ainsi que sur nos réseaux sociaux, le 26 février 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 26<sup>ième</sup> jour de février 2019.

Céline Bastien

Directrice générale adjointe / greffière adjointe